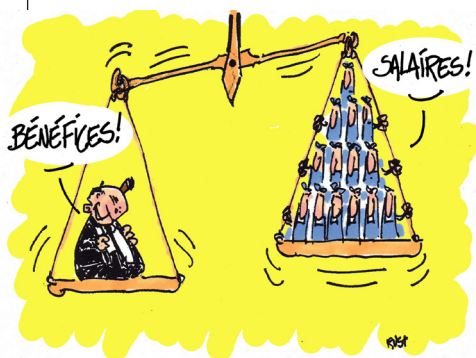


## À tous les syndicats de la branche Caoutchouc CPPNI DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2022 SALAIRE MINI BRANCHE

### LES PATRONS DU CAOUTCHOUC BOYCOTTENT LA PARITAIRE SALAIRE. QUEL COURAGE !

**D**onner un mandat au porte-parole de la Chambre Patronale et laisser leurs secrétariats mener la négociation salaire en dit très long sur le mépris et le manque de respect qu'ils ont envers les salariés du caoutchouc. Aucune possibilité de débattre avec ces patrons qui refusent à minima l'augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation. Un patronat qui refuse d'affronter les représentants des salariés qui ont été mandatés pour négocier les salaires, ne peut que confirmer le mépris et la lâcheté.

**INACCEPTABLE, INADMISSIBLE ET INTOLÉRABLE.**



C'est peut-être la raison évoquée dans les entreprises du caoutchouc, car pas une seule négociation salaire au-delà des 2 % et encore mieux le porte-parole de la chambre patronale, on ne sait par quel tour de passe-passe, affirme que l'inflation de 2021 n'a été que de 1,6 %.

Le patronat du caoutchouc, prétend donc que l'inflation n'est pas à 2,8 % mais à 1,6 %.

Pourtant, le mécanisme de réévaluation automatique du SMIC a été activé du fait d'une inflation au dessus de 2 %. Ce qui s'est traduit par 2,2 % d'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> octobre 2021 et par 0,9 % en janvier 2022. Mais pour les patrons, toutes les ficelles sont bonnes pour gaver et engraisser les actionnaires. C'est une honte, une insulte envers les salariés qui sont les seuls créateurs des richesses dans les entreprises.

Nous devons exiger plus que l'inflation et laisser gémir ces patrons qui n'ont jamais été aussi riches. Riches de notre argent public dépensé sous perfusion du « quoiqu'il », en coûte laissant Bruno Le Maire feindre de s'agacer de voir les

patrons ne pas jouer le jeu sur les négociations en entreprise et encore pire le patron du MEDEF faisant la même remarque. Les saltimbanques sont de retour !

En 1968, quand le SMIC a augmenté de 30 %, ils criaient tous à la mort qui les attendait et pour autant tout le monde est bien resté vivant et ces patrons ont tous continués à se gaver.

Et aujourd'hui, ils nous accordent royalement + 1,88 € brut mensuel au 1<sup>er</sup> coefficient et + 26 centimes d'euro sur la valeur du point. On doit dire « Merci patron » ?

**«L'arrogance du patronat est sans limite et, seule, une réaction forte des salariés pourrait inverser les rôles.»**



## DE LA COLÈRE DES SALARIÉS DOIT SURGIR LA RÉVOLTE DANS LES ENTREPRISES DU CAOUTCHOUC !

La FNIC-CGT appelle tous les salariés de la branche du caoutchouc à créer les conditions nécessaires à la construction du rapport de force et à passer de la colère à la révolte. Seuls la mobilisation et l'arrêt de toute production feront prendre conscience que cette situation de précarité et d'aggravation de la misère doit cesser immédiatement dans notre industrie du caoutchouc.

Pour la FNIC-CGT, la négociation n'est pas terminée et nous ferons tout pour obliger le patronat à venir à la table des négociations.

**CE N'EST PAS UNE ERREUR DES PATRONS C'EST LEUR VOLONTÉ. L'ESCLAVAGISME EXISTE TOUJOURS DANS LE CAOUTCHOUC.**

**Proposition 1 :** Castex affirme que nous ne pouvons pas vivre avec moins de 2000 € net, ce qui porte le premier coefficient 130 à 2 500 €.

Ce la représente entre le coeff 130 et le 255 une progression de 1 666 €.

**Proposition 2 :** revendication FNIC à 2 000 € brut. Cela représente une progression entre les coeffs 130 et 255 à 1 333 €.

**Proposition 3 :** notre revendication d'une droite partant du SMIC au 130 jusqu'au 880 représente entre les coefficients 130 et 255 une progression de 1068 €.

**Méthode de calcul :** « 130 à 1603,12 + 10 points à 8,55 pour atteindre le 140 = 1603,12 + 85,50 = 1688,62 €.

La différence dans la grille du patronat entre le 130 et le 255 affiche une progression ridicule de 55,05 €.

Il y aura, dans un premier temps, un courrier des Organisations Syndicales Nationales adressé à la Direction Générale du Travail et au ministère de l'industrie et de l'économie dénonçant ces négociations déloyales qui sont tout simplement scandaleuses et irrespectueuses envers les salariés de la branche du caoutchouc.

**Restons mobilisés pour exiger de véritables augmentations de salaires.**

L'explication par les chiffres, c'est mieux.

Entre le Coefficient 130, pour un travailleur sans aucune qualification et le 255 qui correspond à la qualification de technicien collaborateur : il y a 11 coefficients et seulement 55,05 € d'écart. C'est la négation totale de la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des diplômes.

### PROPOSITIONS DU SNCP

Accord Salaire Caoutchouc 2021 Valeur du Point 6,35 €			Rattrapage SMIC Octobre 21 et janvier 22 valeur du point 6,35 €			Proposition patronale caoutchouc 1-02-22 Valeur Point 6.51 €			Différence TH entre NAO et SMIC
Coeff.	Mois/Brut	TH €	Coeff.	Mois/Brut	TH	Coeff.	Mois/Brut	TH	TH €
130	1555.00	10,25	130	1603,12	10,57	130	1605,00	10,58	0.01
140	1560.14	10,29	140	1604,41	10,58	140	1609,40	10,61	0.03
150	1565.28	10,32	150	1605,70	10,59	150	1613,81	10,64	0.05
160	1570.42	10,35	160	1606,99	10,60	160	1618,21	10,67	0.07
170	1575.56	10,39	170	1608,28	10,60	170	1622,62	10,70	0.10
180	1580.70	10,42	180	1609,57	10,61	180	1627,02	10,73	0.12
190	1585.84	10,46	190	1610,86	10,62	190	1631,42	10,76	0.14
215	1598.69	10,54	215	1612,22	10,63	215	1642,43	10,83	0.20
225	1603.83	10,57	225	1612,35	10,63	225	1646,83	10,86	0.23
240	1611.54	10,63	240	1616,02	10,65	240	1653,44	10,90	0.25
SMH 255	1619.25	10,67	SMH 255	1619,25	10,67	SMH 255	1660,05	10,95	0.23
Différence Entre 130 et 255		64,25	Différence Entre 130 et 255		16,13	Différence Entre 130 et 255		55,05	

### PROPOSITIONS DE LA FNIC-CGT

Proposition 1 FNIC-CGT 2500 au 130 VP 13,33 €			Proposition 2 FNIC-CGT 2000 € au 130 VP 10,66 €			Proposition 3 FNIC-CGT 1603.12 au 130 VP 8,55 €			TH SNCP
Coeff.	Mois/Brut	TH €	Coeff.	Mois/Brut	TH	Coeff.	Mois/Brut	TH	TH €
130	2500	16,48	130	2000	13,19	130	1603,12	10,57	10,58
140	2633	17,36	140	2106	13,89	140	1688	11,13	10,61
150	2766	18,24	150	2213	14,59	150	1774	11,70	10,64
160	2900	19,12	160	2320	15,30	160	1859	12,26	10,67
170	3033	20,00	170	2426	16,00	170	1945	12,82	10,70
180	3166	20,88	180	2533	16,70	180	2030	13,39	10,73
190	3300	21,76	190	2640	17,41	190	2116	13,95	10,76
215	3633	23,96	215	2906	19,16	215	2329	15,36	10,83
225	3766	24,83	225	3013	19,87	225	2415	15,93	10,86
240	3966	26,15	240	3173	20,92	240	2543	16,77	10,90
255	4166	27,47	255	3333	21,98	255	2671	17,62	10,95
Différence Entre 130 et 255		1666 €	Différence Entre 130 et 255		1333 €	Différence Entre 130 et 255		1068 €	55,05 €